



Les cours théoriques portant sur des thématiques spécifiques sont programmés :

Lundi : de 17h à 19h

Thème : Alcool et stupéfiants

Mardi : de 17h à

19h Thème : Vitesse

Mercredi : de 17h à 19h

Thème : Défaut de port de la ceinture

Jeudi : de 12h à 13h

Thème : Fatigue et vigilance

Vendredi : de 17h à 19h

Thème : Assurance et accident

Samedi : de

17h à 19h Thème :

Distracteurs

Du lundi au samedi de 9h à 17h

Les leçons doivent être planifier directement avec le bureau.